

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE : *sous-direction administration-finances*
; *bureau administration des unités.*

DÉCISION 186/DEF/DCCM/ADM/UNITES relative à la constitution d'une formation autonome.

Du 17 novembre 2006

NOR D E F B 0 6 5 2 5 8 5 S

Références :

Décret n° 91-671 du 14 juillet 1991 (BOC, p. 2497 ; BOEM 113) modifié.

Instruction générale n° 10/DEF/DCCM/ADM/UNITES du 7 juin 1995 (BOC, p. 3084 ;
BOEM 113) modifiée.

Référence de publication : BOC N°9 du 4 mai 2007, texte 33.

La frégate de défense aérienne *Forbin* est constituée en formation autonome à compter du 1er janvier 2007.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
directeur central du commissariat de la marine,*

Bernard LENOIR.